

15 déc 2010 -11:08

Appartient à [Conseil des ministres du 15 décembre 2010](#)

Infrabel

Infrabel autorisée à émettre de nouvelles actions

Infrabel autorisée à émettre de nouvelles actions

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à autoriser la société anonyme de droit public Infrabel à émettre 35.963 nouvelles actions en vue de rémunérer l'apport en capital par la SNCB-Holding.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe